



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Responsable de projets en maîtrise de l'énergie et environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Responsable de projets en maîtrise de l'énergie et environnement. 2011, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02039212

**HAL Id: hceres-02039212**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039212v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand 2

Demande n° S3LP120002899

Dénomination nationale : Energie et génie climatique

Spécialité : Responsable de projets en maîtrise de l'énergie et environnement

## Présentation de la spécialité

Cette spécialité, ouverte en 2000 à l'IUT de Montluçon, est présentée en convention avec le monde professionnel et plus particulièrement, l'IFAG (CCI Montluçon), Synergie Actions (Saint-Etienne) et ADUHME (Agence locale de l'énergie Auvergne). Cette licence professionnelle conduit à insérer les diplômés sur des emplois d'encadrement dans les secteurs relatifs à la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables et l'environnement. Les emplois identifiés sont : conseiller dans les espaces info-énergie, responsable de projets dans les agences locales de l'énergie, chargé de mission en développement durable en collectivités ou en entreprises, économiste de flux, responsable de projets certifications ISO14001 dans les grandes entreprises. Aucune certification complémentaire n'est proposée au cours de la formation.

De nombreux diplômes permettent l'accès à cette formation : les DUT « Génie thermique et énergie » (GTE), « Hygiène, sécurité, environnement » (HSE), « Mesures physiques » (MP) et les BTS « Fluides, énergie, environnement » (FEE), « Hygiène, propreté environnement » (HPE). Une unité d'enseignement (UE) préparant l'intégration dans la licence professionnelle est opérationnelle et permet une mise à niveau sur des enseignements bien ciblés autour des transferts chimiques, thermo-dynamique, air humide, chimie. Cette licence professionnelle, attractive puisque un candidat sur neuf est retenu pour l'inscription, se situe dans la continuité du DUT « GTE » et répond aux nouvelles exigences réglementaires du Grenelle de l'environnement.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	30
Taux de réussite	92 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	12 % (15/120)
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	95 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	40 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	84 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le responsable de la formation est un maître de conférences qui s'appuie sur une équipe pédagogique essentiellement composée d'enseignants du département « GTE » de l'IUT. Certaines UE sont communes avec d'autres licences du même domaine ; les enseignements sont mutualisés avec les trois autres licences professionnelles du département. Une équipe pédagogique de spécialité est identifiée et une équipe pédagogique de tronc commun complète cette composition. Il existe un conseil de perfectionnement, dont les professionnels sont absents, et dont l'objectif est d'analyser les évaluations des enseignements et des stages faits par les étudiants, ainsi que l'évolution des besoins exprimés.

Les partenariats sont riches, variés, solides, nombreux, avec les collectivités et les institutions intervenant sur des plages horaires très variées (2 h à 40 h), avec une grande partie dans le cœur de métier de la formation. Ceci conduit à une implication des professionnels de l'ordre de 40 %, qui se décline dans toutes les dimensions. Ils sont face à un public étudiant dont l'origine est assez variée, avec un effort particulier mis en œuvre par l'équipe pédagogique pour accueillir des étudiants de L2. Il en résulte un bon équilibre et une mixité des publics.

Le pourcentage de diplômés en emploi est de 84 %, avec un effort sur la maîtrise des poursuites d'études qui atteint en 2009 un chiffre inférieur à celui de 2008 (12 % en 2009, 16 % en 2008). En revanche, il est préoccupant de constater que cette promotion est la première avec des poursuites d'études dans l'établissement. Sur les dernières promotions, les taux de réponses sont très insuffisants : sept réponses en 2007, trois réponses en 2008 pour des promotions de trente-six inscrits.

La qualité de l'auto-évaluation est très satisfaisante, conduisant à un exercice collectif des équipes pédagogiques favorables à cette démarche. Cette évaluation, dont certains points sont détaillés, constitue une aide au pilotage pour les porteurs de la licence. Des complémentarités sont identifiées autour des quatre licences professionnelles portées par l'IUT (« RPMEE », « CM », « GEEER » (ex ISACP) et « CAC ») pour lesquelles il existe une mutualisation d'UE, mutualisation de groupe et une politique commune des quatre licences pour favoriser l'expression anglaise aboutissant à un créneau de préparation et le passage du TOEIC.

- Points forts :
  - La forte participation des professionnels.
  - Une motivation forte des étudiants pour les métiers proposés.
  - Du matériel de pointe, utilisé dans le cadre de la formation, permettant de bien s'adapter à la demande d'un secteur en fort développement.
  - La certification linguistique.
  
- Point faible :
  - Le manque de suivi des non diplômés et des diplômés, hors enquête à trente mois.

## Notation )

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement )

Il est impératif d'accompagner le suivi des diplômés. Il serait souhaitable que l'établissement réfléchisse à proposer les différentes voies d'accès à cette formation, en particulier avoir une stratégie pour développer cette formation par la voie de l'alternance. Ceci permettrait d'avoir des liens plus étroits avec le monde socio-économique de proximité et de participer à une insertion professionnelle locale.